

SPRB – BDU  
Direction de l'Urbanisme  
Monsieur Albert GOFFART  
Directeur  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, boîte 1  
1035 BRUXELLES

V/réf. : DU 05/PFD/497821  
N/réf. : AVL/ah/ETB-4.12/s.551  
Annexe : 1 dossier comprenant 5 plans

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

**Objet :** ETTERBEEK. Places Saint-Antoine, des Acacias et Saint-Pierre, avenues E. Pirmez et de la Chasse, avenue des Celtes et de Tervueren. Demande de permis d'urbanisme portant sur l'implantation de porte-caténaires.  
*Dossier traité par M. P. Fostiez*

En réponse à votre courrier du 26 février 2014 sous référence, nous vous communiquons l'avis **favorable** émis par la CRMS en sa séance du 12 mars 2014, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne les porte-caténaires du trajet des lignes de tram 81 et 83, sur le tronçon des avenues des Celtes et de la Chasse, entre la porte de Tervueren et la place Saint-Antoine. Elle vise le renouvellement des caténaires (devenus vétustes) et le remplacement de certaines fixations en mur de façade par des fixations sur poteaux, aucune intervention n'étant envisagée au niveau des voies. Le périmètre d'intervention concerné par la demande est compris dans les zones de protection des Musées du Cinquantenaire ainsi que dans celles de l'église Saint-Antoine et de la maison située avenue de la Chasse, 141.

Le projet n'est pas préjudiciable aux perspectives sur et depuis les biens classés situés à proximité directe ; il n'appelle donc pas de remarques sur le plan patrimonial. De manière globale, les modifications ne porteront pas non plus atteinte aux qualités urbanistiques du tracé. Néanmoins, ***il est recommandé de légèrement décaler le poteau n° P09 dans l'objectif de dégager la vue vers la statue de Constantin Meunier implantée sur la place des Acacias***, pour autant que l'encombrement du sous-sol le permette.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. à : DMS :Th. Wauters, H. Lelièvre, Fr. Cordier  
DU : Fr. Timmermans, P. Fostiez, V. Henry,